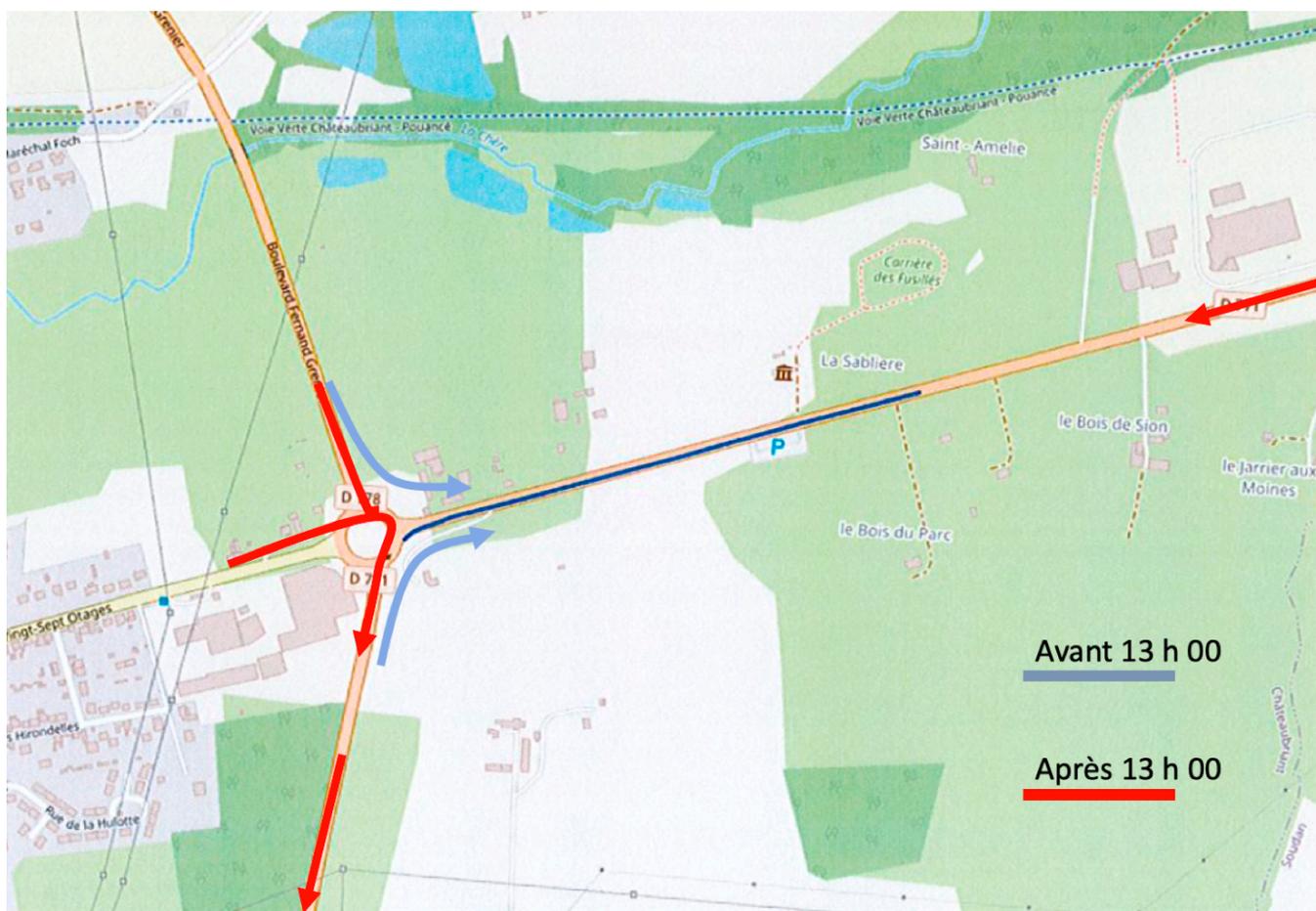


Consigne de circulation 83em Cérémonie Sablière de Châteaubriant

20 octobre 2024



Pour des raisons de sécurité, Attention restrictions de circulation de 13h à 19h !

- Le point de rassemblement pour le défilé se situe dans la rue des 27 otages.
- Les participants devront se regrouper sur l'avenue des 27 otages.
- La circulation ne sera pas autorisée sur le rond-point
- Les arrêts et le stationnement des cars ne seront pas autorisés
- **Avant 13h** les cars pourront déposer les participants sur le site de la Sablière puis stationner sur la route de Soudan devant la carrière.
- **Après 13h** les cars ne pourront plus déposer les participants au rond-point Fernand Grenier, il faudra se diriger et stationner sur la route de Soudan.

- Le public pourra ainsi se joindre au point de rassemblement rue des 27 otages.
- Les cars devront stationner pour le retour vers toutes les destinations dans le sens de circulation Châteaubriant - Soudan
Voir le plan de circulation du Conseil départemental 44 et veuillez à respecter les consignes. Si vous ne respectez pas les consignes, le car ne pourra quitter le parking avant 19h.

Afin de faciliter la circulation nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité et les horaires.

Les personnes à mobilité réduite (accès directs à la carrière) devront être déposées impérativement avant 13h

Les consignes et informations vous seront données sur places par les gendarmes et les responsable sécurité de l'Amicale.

Fraternellement

Le Bureau de L'Amicale.